

# Procès-verbal n°16 de la Commission des Compétitions Seniors

---

|              |  |
|--------------|--|
| Réunion du : | Jeudi 25 Novembre 2021   |
| À :          | 14h00  |
| Présidence : | M. Jean-Marie ROUFFIAC   |
| Présents :   | Mme Cendrine MENUJER, Mrs Patrick AURILLON, Jean-Pierre RIEU,<br>Claude LUGUEL |

---

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

**Toute correspondance envers les commissions doit se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr) . Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.**

## Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 15 de la réunion du 18 Novembre 2021

## MODIFICATION AU CALENDRIER

### DEPT 4 Poule C

La rencontre ARAMON / NIMES CHEMIN BAS 2 initialement prévue le Dimanche 28/11/2021 est avancée au **Vendredi 26/11/2021 à 20h00** sur le terrain d'Aramon (Accord des deux clubs)

## MISE A JOUR DU CALENDRIER

### DEPT 3 Poule D

La rencontre RC GENERAC 2 / AS SOMMIERES 2 du Dimanche 21/11/2021 reportée, suite à cas Covid de l'équipe de SOMMIERES est reprogrammée au **Dimanche 12/12/2021.**

## FORFAIT SIMPLE

### DEPT 4 Poule A

**N° MATCH : 23560173 du 21/11/2021**

SC BROUZET LES ALES 2 / FC SALINDRES 1

L'arbitre de la rencontre nous informe de l'absence de l'équipe de SC BROUZET LES ALES 2 à l'heure du coup d'envoi. En conséquence SC BROUZET 2 battu par forfait -1 point au classement.

### DEPT 4 Poule A

**N° MATCH : 23560171 du 21/11/2021**

FC RIBAUTE TAVERNE 1 / AV. S. ROUSSONNAIS 3

L'arbitre de la rencontre nous informe de l'absence de l'équipe AV .S. ROUSSONNAIS 3 à l'heure du coup d'envoi. En conséquence AV S ROUSSONNAIS 3 battu par forfait -1 point au classement.



## HOMOLOGATION

### DEPT 1

N° Match : 23558301 du 21/11/2021

LES TROIS MOULINS / REDESSAN

Les TROIS Moulins battu par pénalité – 1 point au classement

### Le Président

Mr Rouffiac Jean Marie

### La Secrétaire de séance

Mme Menudier Cendrine